Cheminots
Région de Paris Nord

En avant les revendications !

COGC PARIS NORD

Cher(e)s camarades,

Le COGC de paris nord vit actuellement une restructuration de grande ampleur avec la mise en place de l'EIC Paris Picardie en ce début d'année. Malgré les bouleversements engendrés par cette réorganisation, notre direction veut nous faire croire que notre charge et les conditions de travail n'en seront que peu affectées.
Beaucoup d'entre nous, volontaires à souhait, ne sont pas dupes malgré les beaux discours de notre direction et sont conscients des difficultés auxquelles ils seront confrontés dès aujourd'hui.
Le dialogue social est très difficile (voir les rapports d'audience précédents) et nous ne pouvons que constater que les faits sont souvent contraire aux bonnes volontés annoncées lors de ces audiences (recrutement en deçà du CO, application aléatoire du RH 910 , non couverture du poste de souffleur ….)
Dans ce cadre, nous déposons, ce jour, une demande de concertation immédiate, auprès de notre direction afin de montrer nos points de désaccord.
Nous aborderons les points sensibles suivants :

- **Où en sommes nous de l'arrivée des effectifs requis ? Nous voulons un bilan exhaustif des mouvements de personnel prévu pour le premier semestre 2010 –**
- **Nous demandons la requalification du poste d'ACRI à sa juste valeur, c'est à dire la qualification F**
- **Nous demandons le paiement d'une prime exceptionnelle de 300 euros nets aux acri et cri (et les agents susceptibles de les remplacer) qui pendant la période transitoire assurent la surcharge de travail octroyée par la mise en place de l'EIC Paris Picardie alors que tous les postes ne sont pas en place et ce jusqu'à la mise en place des postes désignés (sillonneur , ACRI nouvelle formule)**
- **Nous demandons un bilan des formations (régulateur table nord et est, acri , cri), ainsi qu'un bilan des visites de lignes effectuées (rappelons que les visites de lignes sont prévues dans le cadre de la formation continue des régulateurs , acri et cri).**
- **Nous demandons la couverture de tous les postes prévus au CO et notamment le poste de souffleur, trop souvent figé (en moyenne 50% du temps) et présenté comme poste de confort**
- **Etat délabré des toilettes (homme et femme) depuis plusieurs mois déjà.**
- **La non fourniture de vaisselle**
- **L'absence en cuisine de plaques de cuisson (il y a toutefois plusieurs micro ondes et réfrigérateurs)**
- **Nous demandons une étude acoustique suite aux travaux effectués afin de vérifier leur véritable impact (mise en place de cônes et plateaux aux plafonds du cogc).**

Nous vous tiendrons au courant du résultat des discussions…

La délégation Force Ouvrière :
Pierre DELAHAYE **David MORAINVILLERS**

Union Régionale Force Ouvrière des cheminots de paris Nord
185 rue du Fg St Denis - 75010 PARIS
✉ urfopn@wanadoo.fr ☎ 01 55 31 51 60 🖷 01 55 31 54 91
🌍 www.focheminotsparisnord.com ou 215 160 ou 215 491